MAIRIE DE KALALE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP :01 Kalalé
Tél : (00229) 23 63 52 04
Mail : contact.kalale@mairie.bj

CCMP - KALALE
BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES
Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Kalalé

Objet : Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin annexé d'un (01) module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'EPP Péonga centre, à l'EPP Gnel-Yincoumblé ; poursuite de la construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau et magasin annexé d'un module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'Ecole Primaire Publique EPP/Dadi (Arr. de DUNKASA) et la construction d'un module de latrine à quatre cabines et un module de douches à 4 Cabines dans les formations sanitaires de WOBADJE, KORODJI, DJEGA, GOROGAO

Référence SIGMAP : T_ST_113249
Avis AAO n° : *59/.23/MC-KAL/PRMP/SP-PRMP/CCMP/2025 du 22/12/2025*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés Publics (révision2) de **la Commune de Kalalé** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***08 décembre 2025.***
2. La **Commune de Kalalé** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin annexé d'un (01) module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'EPP Péonga centre, à l'EPP Gnel-Yincoumblé ; poursuite de la construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau et magasin annexé d'un module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'Ecole Primaire Publique EPP/Dadi (Arr. de DUNKASA) et la construction d'un module de latrine à quatre cabines et un module de douches à 4 Cabines dans les formations sanitaires de WOBADJE, KORODJI, DJEGA, GOROGAO**.
3. La **Commune de Kalalé** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin annexé d'un (01) module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'EPP Péonga centre, à l'EPP Gnel-Yincoumblé ; poursuite de la construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau et magasin annexé d'un module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'Ecole Primaire Publique EPP/Dadi (Arr. de DUNKASA) et la construction d'un module de latrine à quatre cabines et un module de douches à 4 Cabines dans les formations sanitaires de WOBADJE, KORODJI, DJEGA, GOROGAO.**
Les travaux sont répartis en cinq (05) *lots comme suit :*

- **Lot 1 :** Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin annexé d'un (01) module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'EPP Péonga centre ;
- **Lot 2 :** Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin annexé d'un (01) module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'EPP Gnel-Yincoumblé ;
- **Lot 3 :** Poursuite de la construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau et magasin annexé d'un module de latrines à quatre (04) cabines plus équipement à l'Ecole Primaire Publique EPP/Dadi (Arr. de DUNKASA) ;

- **Lot 4 :** Construction d'un module de latrine à quatre cabines et d'un module de douches à 4 Cabines dans les formations sanitaires de WOBADJE et GOROGAO ;
- **Lot 5 :** Construction d'un module de latrine à quatre cabines et d'un module de douches à 4 Cabines dans les formations sanitaires de KORODJI et DJEGA.

Les lots seront attribués séparément.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots s'il dispose des qualifications requises (disposer du personnel et du matériel différents pour chaque lot. Toute répétition dans les lots est éliminatoire).

Les variantes ne sont pas prises en compte.

CCMP - KALALE
BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics (BTP) justifié par le registre de commerce ou les statuts produits à cet effet ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale au moins deux (02) marchés similaires de travaux de construction ou de réfection de bâtiment au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) et de l'année en cours (2025) dont le montant minimal hors taxes par marché est de **vingt-cinq millions trois cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-deux (25.354.542) F CFA pour le lot 1, de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) F CFA pour le lot 2**; de **dix-sept millions huit cent cinquante mille cinq cent soixante-et-un (17.850.561) F CFA pour le lot 3**, et de **douze millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) F CFA pour le lot 4** et le **lot 5**, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou définitifs légalisés assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie légalisée) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin);
- remplir convenablement le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs daté, signé et cacheté (voir annexe) ;
- Disposer pour chaque lot, du personnel clé et du personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires (construction ou réfection de bâtiment) à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et qualification ;
- Disposer pour chaque lot, des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location ;

- **Capacité financière :**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réfection des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) au moins égale à **vingt-cinq millions trois cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-deux (25.354.542) F CFA pour le lot 1, de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) F CFA pour le lot 2**; de **dix-sept millions huit cent cinquante mille cinq cent soixante-et-un (17.850.561) F CFA pour le lot 3**, et de **douze millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) F CFA pour le lot 4** et le **lot 5**, justifié par les états financiers desdites années certifiées par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGID ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions six cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-onze (12.677.271) francs CFA pour le lot l, de douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-cinq**

CCMP - KALALE
BON A LANCER

(12.711.865) francs CFA pour le lot 2, de **onze millions neuf cent mille trois cent soixante-quatorze (11.900.374) francs CFA pour le lot 3**, et de **huit millions cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-onze. (8 192 091) francs CFA** pour le **lot 4** et le **lot 5**, justifiés par une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics (BTP) justifié par le registre de commerce ou les statuts produits à cet effet;
- remplir convenablement le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs daté, signé et cacheté (voir annexe) ;
- disposer pour chaque lot, du personnel clé et du personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires (construction ou réfection de bâtiment) à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et qualification ;
- disposer pour chaque lot, des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location.

- **Capacité financière :**

- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence.
- fournir une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet du marché en originale pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence pour un montant de **vingt-cinq millions trois cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-deux (25.354.542) F CFA pour le lot 1, de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) F CFA pour le lot 2; de dix-sept millions huit cent cinquante mille cinq cent soixante-et-un (17.850.561) F CFA pour le lot 3, et douze millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) F CFA pour le lot 4 et le lot 5.**
- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions six cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-onze (12.677.271) francs CFA pour le lot l, de douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-cinq (12.711.865) francs CFA pour le lot 2, de onze millions neuf cent mille trois cent soixante-quatorze (11.900.374) francs CFA pour le lot 3, et de huit millions cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-onze (8 192 091) francs CFA pour le lot 4 et le lot 5**, justifiés par une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois** pour les lots 1&2 puis de **trois (03) mois** pour les lots 3, 4 et 5.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de informations auprès de **Personne responsable des marchés publics** *; Email :* ***prmp.kalale@mairie.bj*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics bureau **Secrétariat Permanent de la PRMP sise *au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème* bureau à gauche : Tél : 01 97 62 28 66 / 01 40 73 12 04, E-mail :**

prmp.kalale@mairie.bj, de 08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 26/12/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sise *au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème* bureau à gauche : Tél : 01 97 62 28 66 / 01 40 73 12 04, E-mail : prmp.kalale@mairie.bj, de 08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : bureau **du *Secrétariat Permanent de la PRMP sise au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème bureau à gauche* de la mairie de Kalalé au plus tard le 22/01/2026 à 10 heures 00 minute (heure locale)** précises.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de délibération de la mairie de Kalalé le 22/01/2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent cinquante-trois mille cinq cent quarante-cinq (253 545) F CFA pour le lot 1, deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254 237) F CFA pour le lot 2, de cent soixante-dix-huit mille cinq cent six (178 606) F CFA pour le lot 3 et de cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un (122 881) F CFA pour le lot 4 et le lot 5**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Kalalé, le 22/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

DEPARTEMENT DU BORGOU - COMMUNE DE KALALE - LA PRMP

CCMP - KALALE
BON A LANCER

Christophe T. AZATASSOU

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj